

Tessin : femmes battues

Autor(en): **Ish**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **81 (1993)**

Heft 6-7

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-280352>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Tessin

Femmes battues

(Ish) – L'Associazione consultorio delle donne a prouvé sa raison d'être. Durant l'année 1992, le centre de consultation de Lugano a reçu 398 personnes (plus de mille consultations).

La plupart étaient des femmes se trouvant en difficulté, soit pour de mauvais traitements, soit pour des problèmes économiques liés à une rupture avec la famille ou le partenaire, ou encore pour une série de situations défavorables.

L'association assure également le fonctionnement de la Casa delle donne, une maison qui a accueilli durant l'année dernière 17 femmes et 23 enfants (11 n'ont malheureusement pas trouvé de place, la maison étant au grand complet), tous avec de graves problèmes de mauvais traitements ou de violence sexuelle conjugale et/ou familiale. Ce refuge pour les femmes battues (il existe, depuis une année une autre structure à Locarno, la Casa Armonia) a sans doute été la seule chance, le seul appui pour ces femmes qui ont eu le courage de s'enfuir et de se révolter. La plupart d'entre elles ont pourtant regagné le domicile du mari.

La gestion de ces activités peut enfin compter sur des subventions cantonales – l'Etat reconnaît ainsi l'importance du travail social dans ce domaine – mais cela ne garantit pas la totalité des frais de gestion. L'association compte sur les contributions des particuliers: CCP 69-9287-9, Consultorio delle donne, via Ferri 2, 6900 Lugano).

Fribourg

Première citoyenne

(dbl) – Fin avril, les conseillers généraux du législatif fribourgeois ont élu les futurs occupants du perchoir et du strapon adjacent. C'est la radicale Suzanne Schweggler qui est devenue présidente pour une année – et avec les honneurs: 59 voix se sont retrouvées à son nom sur 61 bulletins va-

lables. Elle sera secondée par André Gachet (DC), porté à la vice-présidence par 52 voix sur 62 bulletins valables. Le Conseil général a aussi salué l'arrivée d'Elisabeth Steiner (V) qui remplace Denise Vallat.

Schwytz

Fin d'un bastion

(cs) – Plus réfractaires encore au suffrage féminin que les Appenzellois, les bourgeois de l'Oberallmeindkorporation de Schwytz ont dû céder à l'ultimatum cantonal, dimanche 2 mai, et accepter les femmes en leur sein. Cela n'a pas empêché certains membres de l'Oberallmeind de déplorer cette «violation de l'ordre du Tout-Puissant» où les femmes ne se mêlent pas d'occuper la place réservée aux hommes. L'Oberallmeindkorporation est le plus gros propriétaire forestier de Suisse. Elle accomplit d'importantes tâches publiques.

Suite à un jugement du tribunal administratif en 1981, le Conseil d'Etat schwytois avait ordonné aux bourgeoisies d'admettre les femmes d'ici cet été. La révision statutaire requise avait été rejetée à la Landsgemeinde ordinaire d'automne 1992 – à la surprise des responsables de la bourgeoisie.

Les derniers partisans de l'ordre ancien n'ont pas encore dit leur tout dernier mot. Après qu'une motion visant à bloquer l'admission des femmes eut échoué au Grand Conseil de Schwytz, ils ont lancé une initiative populaire. Celle-ci a recueilli deux mille signatures. Le Conseil d'Etat l'a déclarée anticonstitutionnelle. Le Grand Conseil doit cependant encore se prononcer.

Si les femmes ont obtenu le droit de vote au plan cantonal assez rapidement en Suisse centrale – contrairement aux deux Appenzell, les bourgeoisies leur restaient fermées. Il a fallu le jugement du Tribunal fédéral fin 1990 sur Appenzell Rhodes-Intérieures pour que les choses commencent à bouger.

La bourgeoisie d'Uri, qui avait refusé par trois fois auparavant, a fini par accepter le suffrage féminin au printemps 1991. A Nidwald les femmes

sont admises dans les bourgeoisies depuis le printemps 1992. A la bourgeoisie de Zoug, le Tribunal fédéral a annulé en mars 1991 l'obligation de reprendre leur nom de jeune fille pour les femmes mariées por-

tant un autre nom que l'un des trente-six reconnus. A Lucerne, la révision en cours de la loi sur le droit de cité contraindra les dernières bourgeoisies qui s'y refusent à s'ouvrir aux femmes.

Handicapées mal loties

La place de la femme dans les assurances sociales n'est pas rose. Les tâches domestiques ne sont pas reconnues. Que devient cette problématique lorsqu'une femme au foyer devient invalide? Le numéro 2/93 de la revue *Pro Infirmis** aborde le thème des inégalités de traitement de la femme handicapée dans les assurances sociales. Dans un article de fond, Béatrice Desplands, juriste, passe en revue les différents régimes qui règlent cette question. Tout en concluant à la nécessité d'une réforme du droit fédéral dans ce domaine.

* Peut être commandée au prix de 5 fr. (joint à la demande en timbres-poste) auprès de Revue Pro Infirmis, rédaction, Feldeggstrasse 71, case postale, 8032 Zurich.

Viv(r)e les vacances!

Le tourisme, phénomène de masse, ne suscite que peu de remises en question. L'industrie du loisir ne s'embarrasse pas d'une éthique de la migration touristique. Même si elle dévaste les terres visitées. Dans un essai provocateur, Dora C. Valayer, pasteur née à Lyon en 1926, raconte les ravages causés sur certaines terres d'accueil par cette grande transhumance. Elle propose aussi une autre façon de voyager, selon un code éthique respectueux des hôtes. A prendre absolument dans les bagages, un petit bouquin rapidement lu, pour vous aider à touristiser juste.

Dora C. Valayer, *Le Respect des Autres*, Ed. Labor et Fides, 1993, 80 pages.



Edouard Manet, *Portrait de Claude Monet* (1874).

Claude Monet et ses amis

Œuvres choisies du Musée Marmottan et de collections privées

Du 28 mai au 26 septembre

Ouvert tous les jours de 10 h à 18 h. Jeudi jusqu'à 22 h. Visites commentées le jeudi à 20 h et le dimanche à 16 h.

Fondation de l'Hermitage

Route du Signal 2,
1000 Lausanne 8
Tél. (021) 20 50 01